

Fiche déclarative préalable
à la réalisation de sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain
(Au titre des articles L. 214-1 et R. 214-1 du code de l'environnement – Titre 1er)

Aucun travaux en vue de la réalisation du forage ne pourra être exécuté avant la fin de la période éventuelle d'opposition (R. 214-35 du code de l'environnement) ou un accord anticipé.

La réalisation d'un ouvrage ou le prélèvement d'eau non déclarée est considérée comme une infraction exposant le contrevenant à une amende de 5ème classe et à des poursuites pénales.

Ce formulaire ne constitue pas une demande de prélèvement d'eau

La présente fiche est constituée de plusieurs parties :

- partie 1 : identification du demandeur,
- partie 2 : description de l'ouvrage à créer,
- partie 3 : document d'incidence,
- partie 4 : abandon d'ouvrage.

Ces parties sont à remplir en fonction du projet : l'appui technique de l'entreprise en charge des travaux peut être nécessaire.

Une notice explicative figure en annexe.

➔ PARTIE 1 : IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

I. Demandeur

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) : PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE

SIRET : 550 802 771 date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro : 5

Voie : Place de la Pergola

Code postal : 31 400 _ _ Commune : Toulouse

Tél. : _ _ _ _ _ Port. : _ _ _ _ _

Mail : contact @ cerag.fr *

*** En indiquant une adresse mail j'accepte que celle-ci soit utilisée par l'administration pour toute correspondance liée à l'instruction du présent dossier, en cas de refus cocher la case :**

N° PACAGE (si exploitation agricole) :

ICPE : non concerné déclaration autorisation / enregistrement

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Service instructeur : SPE DREAL DDETSPP / associé : DREAL code minier ARS usage sanitaire

date de réception : n° dossier :

Prof (m) : Q (m³/h) : V (m³/an) :

en ZRE : Oui Non périmètre gestion :

SAGE : PP AEP : ZS/ZOS:

ZH : CE : autre :

II. Objet de la demande

Objet de la demande	Parties à compléter			
	1	2	3	4
<input checked="" type="checkbox"/> création d'ouvrage	Oui	Oui	Oui	Pour les ouvrages temporaires
<input type="checkbox"/> remplacement d'ouvrage	Oui	Oui	Oui	Oui
<input type="checkbox"/> modification d'une déclaration antérieure	selon le contenu de la demande de modification N° récépissé de déclaration ou N° arrêté préfectoral : Date de récépissé ou de l'arrêté : / /			
<input type="checkbox"/> abandon d'ouvrage	Oui	Non	Non	Oui

Nombre d'ouvrage(s) de prélèvement concerné(s) par la demande : ¹

Nombre d'ouvrage(s) de prélèvement utilisé(s) par le demandeur : ²

III. Intention d'usage du forage

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Essais de pompage | <input type="checkbox"/> Prélèvement d'eau pérenne |
| <input type="checkbox"/> Surveillance des eaux souterraines | <input type="checkbox"/> Rabattement temporaire de nappe |
| <input type="checkbox"/> Prélèvement d'eau ponctuel < 6 mois | <input type="checkbox"/> Rabattement permanent de nappe |

Veuillez expliquer en quelques phrases le contexte de votre projet (réalisation, remplacement, modification ou abandon, ...) et l'intention d'usage :

Mise en place d'un piézomètre d'une profondeur maximale de 5 m (diamètre 51/60 mm) afin de réaliser un essai de pompage (rabattement temporaire de la nappe superficielle). A l'issue des travaux, le piézomètre sera comblé conformément aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 11/09/2003.

IV. Rubrique du code de l'environnement concernée par la demande de forage (R. 214-1)

Rubrique 1.1.1.0 (déclaration) : ouvrage, sondage, essai de pompage, création de puits, ouvrage souterrain à usage non domestique réalisé pour la recherche ou surveillance d'eaux souterraines ou le prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau.

V. Autre législation

Mentionner, le cas échéant, des demandes d'autorisation ou des déclarations déjà déposées pour le projet au titre d'une autre législation, avec la date de dépôt et la mention de l'autorité compétente :

Fait à BENESSE-MAREMNE, le 05 / 02 / 2024

Je certifie avoir pris connaissance des prescriptions générales relevant des arrêtés ministériels du 11 septembre 2003 (accessibles sur le site <https://aida.ineris.fr>) et déclare m'engager à les respecter sans délai ainsi que les prescriptions spécifiques issues du présent dossier.

J'informerai le service police de l'eau de la date réelle des travaux préalablement à leur réalisation.

NOM et Prénom du demandeur

Signature du demandeur

Hélène BRIAN
Chargée d'Opérations
Pôle Conception



→ PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE À CRÉER

1 exemplaire par ouvrage !

Réservé administration - Identification forage

I. Localisation de l'ouvrage envisagé

Commune de situation de l'ouvrage envisagé: BENESSE-MAREMNE.....

Lieu-dit : Chemin du Haou..... Cadastre - Section : AB..... N° parcelle : 1426.....

Joindre la localisation de l'ouvrage sur un plan au 1/25000ème et un extrait cadastral (ou document permettant une localisation plus précise)

II. Nature de l'ouvrage

Forage Puits Piézomètre Dispositif de rabattement de nappe

Profondeur maximale prévisionnelle * : 5..... m

* si supérieur ou égale à 50m fournir le résultat de l'instruction au cas par cas suivant l'article R122-2 du code de l'environnement

Nom de la nappe ou aquifère sollicité(e) (référence et nom BD LISA) :

...«Sables, graviers et galets plio-quaternaires du Sud de la côte sableuse atlantique.» : FRFG045E.....

...Nappe libre appartenant à une zone de sauvegarde de l'orientation B24 SDAGE Adour-Garonne - FRFG045E.....

Date prévisionnelle de commencement des travaux : _ _ / _ _ / _ _ _ _

III. Renseignements concernant l'entreprise chargée des travaux (possibilité de faire compléter par celle-ci)

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) : SARL CERAG.....

SIRET : 378 500 581 00061 _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro : 11.....

Voie : Allée Jacques Latrille.....

Code postal : 33 650 _ _ _ Commune : Martillac.....

Tél. : 05 56 64 83 00 _ _ _ _ _ Port. : _ _ _ _ _

Mail : contact @ cerag.fr.....

L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des foreurs ? Oui Non

Ouvrage réalisé en conformité avec la norme AFNOR NF X10-999 « Forage d'eau et de géothermie » ? Oui Non

IV. Technique mise en œuvre (possibilité de faire compléter par l'entreprise en charge du forage)

Réalisation d'un forage

Remplissez les tableaux ci-dessous pour décrire la réalisation et les matériaux qui seront employés (ou fournir un document équivalent sur papier libre) :

Forage

Cote début	Cote fin	Diamètre du forage	Mode de forage	Fluide du forage
0 m	5 m	160 mm	Tarière creuse	aucun

Equipement (tubage, cimentation, crépines, massif de gravier)

Cote début	Cote fin	Diamètre du tube (mm)	Matériau du tubage/crépine	Epaisseur (mm)	Matériau pour combler l'espace annulaire
0 m	1,40 m	60 mm	PVC forage non crépiné	9 mm	Cimentation puis billes d'argiles
1,40 m	5,00 m	60 mm	PVC forage crépiné	9 mm	Graviers silicieux

Précisez les produits qui seront injectés lors de la réalisation et leur traitement

Type de produit et quantité (boues, acidification, autres)	Méthode de traitement envisagée (indiquez néant si aucun produit)	Devenir et filière d'élimination des produits utilisés
Néant	Néant	Néant

Fournir sur papier libre la coupe technique prévisionnelle du forage précisant les équipements avec la lithologie prévisionnelle rencontrée

Équipement et protection de l'ouvrage

Fournir sur papier libre le schéma détaillé et coté des équipements de protection de la tête de forage

Tests hydrauliques

Descriptif de la méthode de réalisation des tests et identification des ouvrages suivis :

Le piézomètre est destiné à un rabattement temporaire de la nappe superficielle pour un essai de pompage d'une journée.
Le piézomètre sera également purgé après sa pose.

V. Rapport de fin de travaux

Le demandeur s'engage à fournir (directement ou par l'intermédiaire de l'entreprise réalisant le forage) au service ayant instruit la présente demande (DDETSPP, DDTM ou DREAL) un rapport de fin de travaux conforme à l'article 10 de l'arrêté du 11/09/2003 relatif aux prescriptions générales applicables à la réalisation de forage.

VI. Conditions de surveillance et d'abandon

Le demandeur s'engage à respecter les conditions de surveillance et d'abandon du forage conformément aux articles 11 à 13 de l'arrêté du 11/09/2003 relatif aux prescriptions générales applicables à la réalisation de forage.

VII. Propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur *) :

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro :

Voie :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Signature du propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur)

Fait à **BENESSE-MAREMNE**, le **05** / **02** / **2024**

* si vous êtes propriétaire fournir un justificatif de maîtrise foncière (ex. : relevé parcellaire MSA, ...)

Hélène BRIAN
Chargée d'Opérations
Pôle Conception



→ PARTIE 3 : DOCUMENT D'INCIDENCE RELATIF AU(X) FORAGE(S) ET À SON(LEUR) EXPLOITATION (PROJET GLOBAL)

I. Compatibilité du projet vis à vis des Schémas (Directeurs) d'Aménagement et de Gestion des Eaux ?

SDAGE ADOUR GARONNE :

- ne doit entraîner aucune dégradation de la qualité d'une nappe utilisée pour l'alimentation en eau potable.
- est exécuté de telle sorte qu'il n'y a aucune mise en communication des nappes de surface avec les nappes profondes.
- n'entre pas en concurrence avec l'alimentation en eau potable ou le thermalisme.
- ne doit pas avoir d'impact sur les milieux aquatiques et l'écoulement des cours d'eau
- ne doit pas avoir d'impact sur les zones humides
- ne doit pas avoir d'impact sur une zone de sauvegarde
- en cas de prélèvement, le forage est équipé d'un compteur d'eau

compatibilité : Oui Non

SAGE :

Si concerné, préciser le nom : [Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Souterraines de Gascogne](#)

compatibilité : Oui Non

Non Concerné

II. Compatibilité du projet vis-à-vis du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ?

Oui Non

III. Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

.....
[La réalisation d'un rabattement de la nappe superficielle pourra nécessaire afin de mettre en place](#)
.....
[les réseaux enterrés et les fondations du projet de construction. Un essai de pompage est donc nécessaire pour](#)
.....
[définir les paramètres hydrodynamique de la nappe superficielle au droit du site.](#)
.....

IV. Incidences liées à Natura 2000

Le projet est situé en zone Natura 2000 ou à proximité (<500m) : Oui * Non

* Si « Oui », un dossier d'évaluation de l'incidence Natura 2000 doit être fourni par le déclarant. Le document (ainsi que le zonage) est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://landes.gouv.fr/natura-2000-dans-les-landes-a5715.html>

V. Incidences liées à l'ouvrage et à son exploitation

Pour tout projet de prélèvement d'eau ou rabattement de nappe, cocher également les cases au paragraphe VI

L'ouvrage sera-t-il situé :

	Oui*	Non
En zone inondable		X
Dans une zone d'accumulation possible d'eau		X
Dans ou à proximité d'une zone humide (<500m) * Si Oui situer sur un plan la zone humide et l'ouvrage projeté ; dans le cas d'une zone humide à une distance <100m fournir une étude d'incidence prévisionnelle ; dans tous les cas le rapport de fin de travaux devra évaluer l'incidence sur la zone humide		X
A proximité d'un cours d'eau (<500m) * Si Oui : situer sur un plan le cours d'eau et l'ouvrage projeté ; dans le cas d'un cours d'eau à une distance <100m fournir une étude d'incidence prévisionnelle ; dans tous les cas le rapport de fin de travaux devra évaluer l'incidence sur le cours d'eau	X	
A proximité (<500m) ou dans un périmètre de protection d'un point de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine ou des sources d'eau minérale naturelle * Si Oui identification du périmètre de protection : Forage F2 "Route d'Angresse" (référéncé 040000000021)	X	
A proximité (<500m) ou dans un périmètre de protection des stockages souterrains de gaz, d'hydrocarbures ou de produits chimiques		X
Dans une zone soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ou un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) * Si Oui identification du(des) périmètre(s) :		X
Existe-t-il des sources ou ouvrages prélevant en nappes souterraines dans un rayon de 500 m ? * Si Oui, les indiquer sur le plan au 1/25.000ème localisant votre ouvrage. Le rapport de fin de travaux devra aussi évaluer l'incidence sur ces ouvrages	X	

Distances minimales à respecter pour des installations susceptibles d'altérer la qualité des eaux :

Indiquer la distance prévue du lieu d'implantation par rapport à :	Réglementation	Distance *
Une décharge ou une installation de stockage de déchets ?	200m	NC m
Des ouvrages d'assainissement collectif ou non collectif ?	35m	NC m
Des canalisations d'eaux usées ou transportant des matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines ?	35m	NC m
Des stockages hydrocarbures, de produits chimiques ou phytosanitaires ?	35m	NC m
Des bâtiments d'élevage et de leurs annexes ?	35m	NC m

VII. Fonctionnement du système de prélèvement

	Oui	Non *
Le forage sera-t-il exploité indépendamment d'autres ouvrages		
<p>* Si Non lister les ouvrages utilisés cumulativement et décrire le fonctionnement du système (débits individuels,...) avec le positionnement du(des) compteur(s) qui ne doit (doivent) pas être commun(s) à plusieurs ressources :</p>		

VIII. Synthèse des ouvrages utilisés et des prélèvements d'eau

Joindre la copie des autorisations de prélèvements d'eau déjà détenues par le demandeur.

IX. Moyen de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau qui sera installé

Compteur volumétrique

marque * :numéro de série * :

Autre, à préciser et justifier :



** information à fournir au service police de l'eau si connue ou dès la mise en place du système de pompage dans l'ouvrage*

➔ **PARTIE 4 : ABANDON D'OUVRAGE ET/OU DE PRÉLÈVEMENT**

Réservé administration - Identification forage

1 exemplaire par ouvrage !

I. Identification et localisation de l'ouvrage à abandonner

identification de l'ouvrage à abandonner :

Commune de situation de l'ouvrage :

Lieu-dit :

Cadastre - Section : N° parcelle :

La localisation de(s) ouvrage(s) sur un Plan au 1/25000ème et un extrait cadastral est à joindre (ou document permettant une localisation plus précise)

Références du récépissé de déclaration (date et numéro) :

II. Nature de l'ouvrage

- Forage Puits Piézomètre Dispositif de rabattement de nappe

Profondeur : m	Oui	Non
Cimentation des tubages, des espaces annulaires		
Margelles en béton		
Tête de forage		

La coupe technique de l'ouvrage à combler est à joindre au présent document.

Nom de la nappe ou de l'aquifère sollicité(e) (référence et nom BD LISA) :

.....

III. Moyen de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau équipant l'ouvrage

- Compteur volumétrique,
marque :
numéro de série :
index de fin d'usage :
Date de cessation de l'usage :
- Autre (à préciser et justifier) :
-

IV. date des travaux de comblement :

- prévisionnelle :
- réalisée :

V. Renseignements concernant l'entreprise chargée des travaux (possibilité de faire compléter par celle-ci)

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro :

Voie :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Tél. : _ _ _ _ _ Port. : _ _ _ _ _

Mail :@.....

L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des foreurs ? Oui Non

Comblement réalisé en conformité avec la norme AFNOR NF X10-999 « Forage d'eau et de géothermie » ? Oui Non

VI. Techniques retenues pour réaliser le comblement (descriptif technique et schéma), possibilité de faire compléter par l'entreprise en charge du forage :

Fournir sur papier libre le schéma détaillé et coté précisant la technique mise en place ainsi que le descriptif technique

VII. Propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur *) :

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro :

Voie :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Signature du propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur)

Fait à, le / /

* si vous êtes propriétaire fournir un justificatif de maîtrise foncière (ex. : relevé parcellaire MSA, ...)